LES RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES DU TRAVAILLEUR SOCIAL AU REGARD DE L'AUTORITÉ PARENTALE ET DES DROITS DE L'ENFANT PLACÉ

Objectif	 Connaître les aspects juridiques de l'autorité parentale cas d'enfant placé Appréhender sa position et ses responsabilités professionnelles en qualité de travailleur social Savoir quand et comment informer l'administration 	
Public	Tout professionnel de l'aide sociale à l'enfance ou d'associations intervenant dans ce champ : MECS, Foyer de l'enfance	
Dates	Nous consulter	
Durée	De 9h à 16h	
Nombre d'heures	18h	
Nombre de jours	3 journées	
Lieu	IFSER Alternative Martinique -Ducos/ VISIOCONFERENCE	
Effectif minimum Effectif maximum	10 20	
Prérequis	Être professionnel de l'aide sociale à l'enfance ou d'associations intervenant dans ce champ : MECS, Foyer de l'enfance	
Prérequis techniques	1 PC ou autre support pour prise de notes (feuilles ou cahier, stylo)	
Collation /Déjeuner	Non	
Tarif de la formation	NC	
PROGRAMME DE LA FORMATION		
Contenus		
1 Jour	L'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement L'accueil des parents lors de l'admission de l'enfant L'accompagnement de l'enfant par rapport au rôle et à la place de chacun dans le placement L'organisation de la communication et des relations entre la structure et les parent Les rencontres et échanges collectifs impliquant les parent	
2 Jour	Responsabilités et obligations du travailleur social Le secret professionnel Le secret partagé et le travail en équipes pluridisciplinaires Les limites du secret professionnel et les obligations de signalement	

3 Jour	 Les écrits professionnels dans le cadre institutionnels Identification et destination des différents écrits professionnels. Le droit au respect L'obligation de transmettre des informations aux autorités administratives
Intervenant et spécialité	Juriste et/ou Chef de service
Modalités Pédagogiques	Moyens pédagogiques :
Supports fournis	Supports pédagogiques envoyé sur l'extranet des participants
Livrable par l'IFSER	Attestation de réalisation de formation
Démarche ou méthode pédagogique	Méthodes :
Compétences / Capacités professionnelles visées	 Techniques Relationnelles Analytiques Transversales
Modalités de suivi	Une évaluation de pré-formation est rendue accessible aux participants via leur extranet Dossier d'accueil numérique accessible via l'extranet de l'apprenant (attestation d'entrée en formation, planning, fiche technique de la formation, règlement intérieur) Feuille d'émargement (en ligne ou en présentiel) Un certificat d'assiduité et un certificat de réalisation de la formation est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation
Modalités pédagogiques	en distanciel (Zoom)
Evaluation de la formation	QCM d'évaluation des acquis A l'issue de la formation : la satisfaction des stagiaires sera évaluée lors d'un tour de table et à l'aide d'un questionnaire individuel accessible en ligne sur leur extranet ou en présentiel (version papier).
Modalités d'adaptation de la formation	Sur mesure (adaptable) En intra En distanciel
Evaluation des acquis	Les acquis du stagiaire à l'issue de la formation seront contrôlés soit par un QCM, QUIZZ ou une MISE en SITUATION